

Séance extraordinaire du 20 mars 2017

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce vingtième jour de mars deux mille dix-sept (20-03-2017) à 19 h, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h 00) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Modification résolution n° 2017-03-157 - Octroi de contrat – Vitrierie Clétech inc. – Remplacement vitres thermos – Hôtel de ville***
- 3. Octroi de contrat – Groupe Vigneault Lumilec inc. – Acquisition d'un système d'éclairage Dek hockey***

Période de questions

- 4. Clôture de la séance***

2017-03-163

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 20 mars 2017

2. Abrogation résolution n° 2017-03-157 - Octroi de contrat – Vitrierie Clétech inc. – Remplacement vitres thermos – Hôtel de ville

CONSIDÉRANT que l'octroi de contrat initial pour le remplacement de vitres à l'hôtel de ville avait été accordé à Vitrierie Clétech inc. pour la fourniture de vitres en verre clair, mais que finalement, la municipalité a opté pour la fourniture de vitres en verre teinté;

CONSIDÉRANT qu'il y a donc lieu d'annuler le contrat précédent avec Vitrierie Clétech et d'en octroyer un nouveau;

2017-03-164

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès annule le contrat précédent et octroie à Vitrierie Clétech inc. un nouveau contrat pour le remplacement des vitres thermos à l'hôtel de ville par des vitres en verre teinté, pour un montant de 6 112,27 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Octroi de contrat – Groupe Vigneault Lumilec inc. – Acquisition d'un système d'éclairage Dek hockey

2017-03-165

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Groupe Vigneault Lumilec inc. le contrat pour l'acquisition d'un système d'éclairage pour finaliser la réalisation du dek hockey, pour un montant de 17 940,00 \$, avant taxes. (Résolution 2017-03-116)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 19 h 10
Fin : 19 h 10 (pas de question)

4. Clôture de la séance

2017-03-166

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la séance soit levée à 19 h 10.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière